

# Message du Président

Depuis son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2003, le groupe MANE cherche à intégrer et à promouvoir les 10 principes du Pacte dans sa stratégie d'entreprise et sa sphère d'influence. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la démarche de responsabilité sociétale du groupe.

Pour réaffirmer notre engagement, nous communiquons chaque année sur les progrès réalisés par notre groupe autour des principes fondamentaux du Pacte, dans les domaines des droits de l'Homme, du droit du travail, de l'Environnement et de la lutte contre la corruption.

Pour cela, nous avons pris des mesures concrètes qui montrent notre engagement, et nous consolidons et diffusons les résultats en toute transparence.

Nous vous invitons à prendre connaissance de nos actions dans notre communication sur le progrès 2012.

Jean M. MANE Président

feer m mane



# SOMMAIRE

Intégration de la responsabilité sociétale
Résumé de nos performances environnementales
Performance environnementale
Performance sociale



# Intégration de la responsabilité sociétale

Cette section présente un aperçu du système de management mis en place par MANE pour gérer ses principaux enjeux liés au développement durable.

MANE mène une réflexion globale sur la contribution de ses activités au développement durable, et c'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en place d'une démarche de responsabilité sociétale au sein du groupe. Pour cela, MANE s'est basé sur les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale proposées par la norme ISO 26000 pour mettre en œuvre sa stratégie de développement durable. Les actions menées dans le cadre de la responsabilité sociétale s'intègrent dans une dynamique d'amélioration continue, de type PDCA:



**PLAN**: Identification des parties prenantes et de leurs attentes et hiérarchisation des enjeux.

**<u>DO</u>** : Définition de la politique et déclinaison de la stratégie en plan d'actions et mise en œuvre.

**CHECK**: Contrôle (évaluation et suivi).

**ACI**: Analyse des performances RSE et identification des pistes d'amélioration.

#### Hiérarchisation des enjeux

La norme ISO 26000 n'étant parue qu'à la fin de l'année 2010, MANE a commencé à travailler dès 2008 à partir des recommandations du guide AFNOR SD 21000 pour mettre en place et structurer sa démarche de responsabilité sociétale. Ainsi, l'entreprise a élaboré un diagnostic d'auto-évaluation interne lui permettant d'identifier ses enjeux significatifs de développement durable, afin de mieux cerner les priorités du groupe en matière de responsabilité sociétale.

En 2011, MANE a actualisé sa démarche RSE en tenant compte cette fois-ci des lignes directrices de l'ISO 26000. Chaque question centrale et domaine d'action de la norme a été analysé sous deux angles différents : son intérêt pour les parties prenantes et son importance pour l'entreprise.

#### Plan d'action

Une fois le travail d'état des lieux achevé, MANE a pu formaliser sa stratégie de développement durable à travers une Politique interne qui garantit son intégration dans l'ensemble du groupe.

Notre politique de développement durable est basée sur les engagements suivants qui guident l'ensemble des actions du groupe.

- Rendre compte en toute transparence des impacts que l'entreprise exerce sur la société et l'Environnement.
- Se comporter en permanence de manière

éthique dans les domaines touchant aux bonnes pratiques des affaires, notamment en matière de lutte contre la corruption.

- Prendre en considération les intérêts des parties prenantes et s'efforcer de les respecter,
- Se conformer à toutes les législations et réglementations locales en vigueur ainsi qu'aux normes internationales de comportement en adhérant au principe de légalité.
- **Promouvoir** et respecter la protection des droits énoncés dans la Déclaration Internationale des Droits de l'Homme dans la sphère d'influence de l'entreprise.
- Intégrer la responsabilité sociétale dans un système de management,
- **Développer** des produits et des procédés plus respectueux de l'Environnement et de l'Homme.
- Préserver et assurer l'usage durable et équitable de la biodiversité,
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'efficacité énergétique des procédés.
- Améliorer continuellement la qualité et la sécurité des produits,
- Assurer la santé, la sécurité et le bien-être des collaborateurs au travail.
- Garantir la promotion et le respect de la diversité dans les effectifs et lutter contre toute forme de discrimination.
- Développer le capital humain en favorisant l'employabilité des collaborateurs à travers la formation et la gestion prévisionnelle des compétences,



• Appliquer une politique d'achats responsables visant à sensibiliser les fournisseurs à la démarche RSE et à évaluer leurs performances environnementales et sociales.

La Politique de Développement Durable de MANE est déclinée à travers les activités et des processus de l'entreprise en plan d'actions hiérarchisées, par importance, sur la base des résultats du diagnostic.

#### Suivi et évaluation

MANE évalue à des fins d'amélioration l'intégration de la responsabilité sociétale dans ses activités.

Pour cela, nous avons élaboré un tableau de bord d'indicateurs pour suivre la performance globale du groupe en matière de responsabilité sociétale. Ce tableau a été construit sur mesure en tenant compte des lignes directrices du *Global Reporting Initiative* (GRI).

Mis en place en 2008, il a pour objectif de piloter l'avancement et l'efficacité de la démarche mise en œuvre au sein de l'entreprise.

#### Revue de direction

L'ensemble des performances du groupe en matière de responsabilité sociétale fait également l'objet d'une analyse et d'une revue annuelle au niveau du Comité de Direction International (CDI), afin de définir des pistes d'améliorations ciblées au niveau de chaque site de production.

Par ailleurs, afin d'assurer la transparence des décisions que nous prenons auprès de nos parties prenantes, nous communiquons clairement et ouvertement sur l'état d'avancement de notre démarche de responsabilité sociétale dans notre rapport annuel de développement durable.

## Une démarche intégrée aux processus clés du groupe

#### L'intégration du développement durable aux achats

Dans le cadre de la promotion du développement durable tout au long de la chaîne de valeur, MANE travaille à associer toujours plus étroitement les fournisseurs à sa démarche RSE.

C'est l'objectif de la démarche d'achats responsables mise en place en 2009, articulée selon les axes suivants :

- la formation des acheteurs et des auditeurs qualité aux enjeux du développement durable, et
- la sensibilisation des fournisseurs par l'envoi d'une charte et d'un questionnaire d'évaluation intégrant, entre autres, les principes du Pacte Mondial, dans les domaines des droits de l'Homme, du droit du travail et de l'Environnement.

#### Résultats obtenus

- Parmi les 375 fournisseurs référencés en 2011, 76 ont été identifiés comme significatifs d'un point de vue RSE et font l'objet d'un suiv (ils représentent plus de 83% des achats alobaux).
- 70% de ces fournisseurs ont signé la Charte Achats et Développement Durable du groupe MANF.
- 74% des fournisseurs évalués ont obtenu une note égale ou supérieure à 3 / 5.



#### L'éco-conception

Cette démarche s'inscrit dans une approche transversale et globale de progrès continu. Elle vise à développer des procédés de fabrication économes en eau, énergie et matières premières, à limiter tout au long du cycle de vie des produits les émissions dans l'Environnement comme les déchets, les eaux usées, les rejets atmosphériques et à valoriser les sous-produits. Deux approches ont été développées : la chimie verte et l'Analyse de

Cycle de Vie (ACV).

La chimie verte, définie en 1998 par les chimistes américains Paul Anastas et John C. Warner de l'Environmental Protection Agency (EPA), est au cœur de cette démarche d'écoconception. En effet, elle a pour but de concevoir des produits en favorisant des procédés chimiques permettant de réduire les impacts environnementaux. Dans cette perspective, MANE a mis au point l'indicateur chimie verte qui définit la « vertitude » du procédé de fabrication d'un produit selon les 12 principes de la chimie verte. Cet outil permet d'attribuer une note de 0 à 100 pour les matières premières et compositions parfumantes ou aromatisantes en considérant. entre autres, les critères suivants :

- le facteur E qui permet d'évaluer la quantité de déchets générés par kg de produit fini ;
- · l'économie d'atomes ;
- le rendement massique de la réaction chimique ;
- · la naturalité des procédés utilisés ;
- l'origine des matières premières ;
- la dangerosité et
- · la toxicité des réactifs et solvants.

L'évaluation se présente sous la forme d'une grille que les utilisateurs, entre autres la R&D, peuvent remplir facilement afin de positionner les extraits fabriqués, parfums et arômes formulés, en fonction de leur niveau d'application aux principes de la chimie verte (innovation protégée par un pli Soleau).

L'approche ACV est née dans les années 1970, avec la première étude multicritères en 1969 pour Coca-Cola par Harry E. Teasley Jr. et la publication de « The limits to growth » par Meadows et al. en 1972. La prise de

conscience accrue de l'importance de la protection de l'Environnement et des impacts possibles associés aux produits fabriqués et consommés, a augmenté l'intérêt pour le développement de méthodes destinées à mieux comprendre ces impacts et à y remédier. MANE a appliqué cette approche ACV à des produits clés dont le périmètre s'étend des matières premières (achetées) à nos produits finis c'est-à-dire du « berceau à la porte de l'usine ». Des ACV ont été réalisées sur des extraits naturels dans l'objectif de développer une méthode appliquée aux produits aromatiques et de comparer différents procédés de fabrication.



# Résumé de nos performances environnementales

t équ.CO2/M€

kg/M€

t/M€

		Ratio / tonne de produits expédiés	2007	2008	2009	2010	2011	Tendance 2010-2011		Tendance 2007-2011		Indicateur GRI
Energie	Consommation d'énergie	GJ/t	11,1	10,9	11,0	10,3	10,4	1,2%	•	-6,0%	•	EN3
Eau	Consommation d'eau	m3/t	10,5	9,7	10,5	10,9	11,2	2,5%		6,7%	•	EN6
Emissions	Emissions de GES (liées à la consommation d'énergie)	kg équ.CO2/t	646	653	696	665	682	2,5%		5,6%		EN16
	Emissions de COV (Mane Bar-sur-Loup)	kg/t	19,6	18,9	11,6	14,0	18,0	28,6%	-	-8,0%	•	EN20
Effluents	Rejets de DCO après traitement interne (Mane Bar-sur-Loup)	kg/t	2,0	2,3	2,6	2,2	2,1	-5,6%	•	3,4%		EN21
Déchets	Déchets générés	kg/t	199	162	174	160	161	0,9%	•	-19,1%	•	EN22
	Déchets valorisés	%	73%	72%	71%	68%	66%	-2,5%		-7,4%	-	
		Ratio / CA	2007	2008	2009	2010	2011	Tendance 2010-2011		Tendano 2007-20		Indicateur GRI
Energie	Consommation d'énergie	GJ/M€	972	945	914	782	761	-2,7%	•	-21,7%	•	EN3
			920	845	875	829	817	-1,5%		-11,2%		EN6

58

57

16

57

51

75

515

50

408

12

-1,5%

1,6%

-20,8%

-3,0%

 Amélioration Changement minime (2% ou moins) Changement significatif

-12,1%

-2,0%

-19,3%

-25,0%

EN16

**EN20** 

EN22

**Emissions** 

**Effluents** 

Déchets

Déchets générés

Emissions de GES (liées à la consommation d'énergie)

Rejets de DCO après traitement interne (Mane Bar-sur-Loup) kg/M€

Emissions de COV (Mane Bar-sur-Loup)

### Performance environnementale

Pour chaque enjeu du développement durable dans le domaine de l'environnement, cette section décrit les actions appliquées par le groupe ainsi que les résultats obtenus.

#### Gérer l'environnement

#### Politique environnementale de MANE

Les deux principaux sites de production de MANE au Bar-sur-Loup sont certifiés ISO 14001 depuis 1999, ainsi que son site d'arômes salés à Quéven en Bretagne. Chez MANE, nous sommes convaincus que la préservation de l'Environnement est une composante à part entière de la performance et de la pérennité de l'entreprise. Ainsi, dans le cadre de sa politique environnementale, la société et chacun de ses employés s'engagent à :

- Etablir et améliorer constamment un Système de Management Environnemental (SME) destiné à développer son activité tout en préservant l'Environnement.
- **Prévenir** les risques de pollution en prenant en compte l'Environnement dès les premières phases de conception et de développement des produits et procédés.
- Respecter l'ensemble des exigences légales en vigueur relatives aux aspects environnementaux, ainsi que les autres exigences auxquelles MANE a souscrit, notamment les principes du Pacte Mondial de l'ONU et les engagements de la déclaration « Caring for Climate ».
- Sensibiliser et former ses collaborateurs sur leurs rôles et responsabilités en matière de prévention des risques d'accident au poste de travail, d'atteinte à la santé, ou de dommage à l'Environnement, découlant de leurs activités.

- Répondre de manière transparente sur ses performances environnementales tout en favorisant le dialogue avec les parties prenantes.
- **Promouvoir** la mise en œuvre et l'amélioration de bonnes pratiques environnementales dans sa sphère d'influence, et en particulier chez ses fournisseurs et soustraitants.
- Auditer ses sites de production de manière régulière, pour vérifier l'application de ces engagements.

Afin d'orienter nos actions, nous mettons en œuvre et tenons à jour un Programme de Management Environnemental (PME) portant sur les objectifs environnementaux suivants :

- la diminution de la consommation d'eau de nos sites par rapport aux volumes de productions :
- l'amélioration des performances épuratoires de nos installations de traitement des eaux usées, ainsi que la diminution de la charge polluante de nos effluents ;
- la réduction des émissions atmosphériques, dont les composés organiques volatils ;
- le recyclage et la valorisation des déchets ;
- l'efficacité énergétique et la réduction du Bilan Carbone ;
- l'évaluation des matières premières aromatiques selon les 12 principes de la Chimie Verte pour minimiser leurs impacts environnementaux.

#### Résultats obtenus

Le SME mis en place depuis plus de dix ans par les usines de MANE au Bar-sur-Loup a désormais fait ses preuves puisque la majorité des indicateurs clés de performance environnementale affiche une amélioration significative sur la période 2000-2011, et ce malgré une production en hausse de près de 30% avec des produits à plus forte valeur aioutée.

- **5,4%** de réduction de la consommation d'énergie par tonne de produits expédiés.
- **6,6%** de réduction de la consommation d'eau par tonne de produits expédiés.
- **8%** de réduction des émissions de COV par tonne de produits expédiés sur la période 2007-2011.

Amélioration du taux de valorisation des déchets avec une part des déchets mis en décharge réduite de **35%** en 2000 à moins de **4%** en 2011.

Ces deux sites français réalisent à eux seuls près de 30% de la production globale du groupe. À l'échelle du groupe, le nombre de produits expédiés a augmenté de 43,5% ces cinq dernières années (2007-2011). Et la part des produits fabriqués par nos filiales à l'international augmente chaque année. Notre ambition développement durable est donc de mettre en place un SME sur l'ensemble des principaux sites de production de MANE à

l'étranger, en vue de la certification ISO 14001 à moyen terme. Pour l'heure, le Service Environnement du siège social met tout en œuvre pour mettre à disposition des filiales un quide de bonnes pratiques permettant d'améliorer la performance environnementale partout au sein du groupe.

A noter que l'usine de MANE au Mexique s'est déjà vue attribuer la certification « Industria Limpia » par l'Organisation mexicaine de protection de l'environnement en 2004, ainsi que la certification ISO 14001 en 2011.

#### Energie et gaz à effet de serre

#### Le gaz naturel, l'énergie n°1 de nos procédés industriels



En 2011, les principales sources énergétiques du groupe sont le gaz naturel (56%), l'électricité (39%) et le fioul domestique (5%). Au lendemain du deuxième choc pétrolier, nous avions déjà fait le choix du gaz naturel en remplacement du fioul. En effet, le gaz naturel est un combustible fossile moins polluant et moins émetteur de CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone).

MANE l'utilise donc de préférence pour extraire les huiles essentielles par la vapeur d'eau dans les alambics, chauffer les réacteurs de chimie et les colonnes de fractionnement et désodoriser les appareils entre deux campagnes de traitement de produits différents.

En 2009, nous avons fait évoluer le système de production de vapeur de notre principal site de production en France, en mettant en œuvre de nouveaux équipements permettant d'optimiser l'efficacité énergétique (installation d'une chaudière neuve équipée d'un économiseur et mise à niveau de brûleurs). Les usines de MANE au Bar-sur-Loup ont ainsi réduit de 3% leur consommation de gaz naturel par tonne de produits expédiés ces deux dernières années.

#### Réduire notre consommation d'énergie

L'ensemble de nos usines à travers le monde contribue par ailleurs à notre engagement de réduire nos consommations d'électricité. A titre d'exemple :

- Notre usine au Brésil a réduit de 41% sa consommation d'électricité par tonne de produits expédiés de 2010 à 2011, notamment grâce à l'acquisition de nouveaux équipements de production plus efficients et à la sensibilisation du personnel aux gestes économes via une campagne d'affichage.
- Notre usine de Bangkok en Thaïlande a réduit de 24% (entre 2008 et 2011) l'électricité qu'elle consomme grâce à toute une série d'actions et de mesures prises en 2008 pour réduire sa consommation d'énergie et sensibiliser les salariés aux gestes économes. La plupart de ces actions a consisté à modifier les paramètres d'équipements industriels. Par

exemple, changer le contrôle du démarrage moteur des mélangeurs a permis de réduire considérablement l'énergie utilisée lors de l'allumage. Les paramètres du système de climatisation du site ont également été revus afin de réduire les plages horaires d'utilisation.

- Notre usine au Japon a réduit de 22% sa consommation d'électricité par rapport à 2008, en participant à l'opération Cool Biz, avant pour objectif de limiter l'usage de l'air conditionné au travail durant l'été.
- · Quant à l'usine de Cikarang en Indonésie, elle a diminué de près de 5% sa consommation d'énergie de 2010 à 2011, en remplaçant notamment les lampes de leur entrepôt de stockage par des lampes à économie d'énergie ou encore en installant un système de fermeture automatique de l'air climatisé dans les bureaux à partir de 17h.

#### Electricité verte

Depuis 2005, les deux usines de MANE au Bar-sur-Loup souscrivent à l'offre Certificats Equilibre d'EDF pour 20% de leur consommation d'électricité. Par conséquent, EDF nous fournit en électricité verte, produite uniquement à partir de sources d'énergie renouvelables. En 2011, près de 5 millions de kWh ont ainsi été injectés sur le réseau d'électricité à partir d'énergies renouvelables, soit l'équivalent de 4,3% de la consommation d'énergie totale du groupe.

#### Bilan carbone

En 2008 et 2009. MANE a fait réalisé le Bilan Carbone de ses activités au Bar-sur-Loup et à Quéven. Nous avons non seulement pris en compte les émissions directes liées à nos

consommations d'énergie internes (procédés industriels, chauffage des locaux,...) et aux émissions de gaz frigorigènes utilisés dans les circuits de froid, mais également les émissions intermédiaires et globales incluant les transports de personnel (domicile-travail et déplacements professionnels), le transport des fournisseurs, la fabrication des matières premières (y compris les emballages) et le traitement des déchets. La comptabilisation de GES se fait en tonne équivalent CO<sub>2</sub>.

En 2008, le Bilan Carbone de nos activités au Bar-sur-Loup s'élevaient ainsi à 48 854 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, soit une moyenne de 4,9 teq CO<sub>2</sub> par tonne de produits expédiés. L'énergie interne, notamment les combustibles (gaz naturel et fioul), le fret routier fournisseurs, la fabrication des matières premières et le fret aérien clients contribuent pour plus de 80% aux émissions totales de GES. Si l'on tient compte uniquement des scopes 1 et 2 nécessaires à l'activité, les émissions directement liées aux activités de MANE (sur site) ne représentent au final que 28% de ce Bilan Carbone, soit près de 1,4 teq CO<sub>2</sub> par tonne de produits expédiés.

Pour aller plus loin dans la démarche de réduction de ses émissions carbone, MANE a souscrit en 2011 à l'offre « Mesure et réduction de votre empreinte carbone » d'EDF pour évaluer l'impact environnemental de son activité au quotidien et construire un plan surmesure d'actions de réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub>. MANE s'engage ainsi pendant 3 ans à réaliser le Bilan Carbone scope 1 et 2 de ses activités au Bar-sur-Loup, et ce, afin de réduire en priorité les émissions liées à ses consommations énergétiques et améliorer sa performance énergétique.

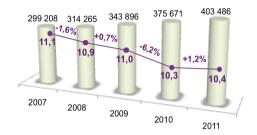
#### Résultats obtenus

Le groupe a enregistré une légère tendance à la hausse en 2011 pour ce qui est de sa consommation totale d'énergie. Notre consommation d'énergie par tonne de produits expédiés a en effet progressé de 1,2% par rapport à 2010. Cette augmentation est principalement due aux sites de MANE au Barsur-Loup, au Mexique (installation de deux nouvelles chambres chaudes et de l'air climatisé dans les bureaux) et aux Etats-Unis (travaux d'agrandissement chez Mane Inc. à Lebanon).

A plus long terme, la tendance reste heureusement à la baisse, avec une réduction de 6% au cours de ces 5 dernières années (2007-2011). Ainsi, malgré une évolution de notre production vers des produits de plus grande valeur ajoutée, nous avons augmenté notre éco-efficacité depuis 2007. D'ailleurs, si l'on raisonne en termes de ratio par chiffre d'affaires, le groupe a réduit de près de 22% sa consommation d'énergie en gigajoules par millions d'euros de chiffre d'affaires entre 2007 à 2011.

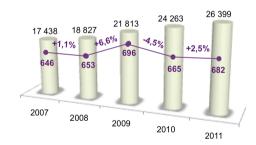
Nos installations ne sont pas soumises aux quotas d'émissions de  $CO_2$  mis en place par l'Union Européenne. Malgré tout, nous comptabilisons les émissions directes de  $CO_2$  liées à la consommation d'énergie totale du groupe, et ce dans une logique de réduction de notre empreinte carbone. En 2011, nos émissions totales de GES par tonne de produits expédiés ont augmenté de 2,5%. Près de 45% de ces émissions sont imputables aux deux usines de MANE au Bar-sur-Loup du fait de leurs activités industrielles plus importantes. Mais, comme vu précédemment, à travers

notre engagement avec EDF nous souhaitons réduire significativement ces émissions d'ici les trois prochaines années.



Consommation d'énergie 2007-11

- en gigajoules
- en gigajoules par tonne de produits expédiés



#### Estimation des émissions de CO<sub>2</sub> (scope 1 et 2)

- en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent
- en kg éq. CO<sub>2</sub> par tonne de produits expédiés

#### Consommation d'eau

Nos sites de production en France représentent plus des deux tiers de la consommation d'eau totale du groupe. Notre approche se concentre donc essentiellement sur les usines de Notre-Dame et La Sarrée au Bar-sur-Loup. Du fait de leur activité, ces deux sites industriels sont les plus grands utilisateurs d'eau avec une consommation moyenne de 25,5 m³ d'eau par tonne de produits expédiés en 2011, la consommation moyenne du groupe étant de 11,2 m³ par tonne.

En fait, la consommation d'eau dépend surtout du type de produits fabriqués (arômes, parfums ou ingrédients), ainsi que des quantités produites. Par exemple, la fabrication des arômes (représentant 37% des quantités produites au Bar-sur-Loup) nécessite près de 15 fois plus d'eau par tonne de produits expédiés que les parfums (52% des quantités produites). En effet, lorsque la fabrication d'une préparation en parfumerie est terminée, un simple fluage vapeur suffit à nettoyer les équipements. Au contraire, pour la fabrication d'un arôme, au vu de la nature des produits qui sont souvent aqueux, nous devons lancer une séguence Nettoyage en Place (NEP), qui consiste à effectuer un premier prélavage avec de l'eau récupérée lors de la séguence précédente, à laver ensuite avec du détergent alcalin pour enfin rincer. Le but est d'éviter les contaminations croisées, ce qu'un simple fluage vapeur ne permettrait pas, ainsi que les contaminations par des bactéries ou des allergènes. C'est surtout l'extraction des matières premières naturelles, des produits à forte valeur mais à très faible tonnage (1,7% des quantités produites), qui requiert le plus

d'eau. En comparaison, les filiales de MANE à l'international ne réalisent pas d'extractions. Ils n'effectuent pour la plupart que des mélanges d'arômes et de parfums.

Dans le cadre de son SME certifié ISO 14001, MANE Bar-sur-Loup a mis en œuvre un programme de réduction des prélèvements en eau dès 1997. Les actions ont principalement consisté à optimiser les procédures de nettoyage en faisant installer des systèmes de NEP, des circuits fermés pour les pompes à vides, et à recycler les eaux de nettoyage et les eaux de la station d'épuration. Sur la période 1997-2011, les deux sites du Bar-sur-Loup ont ainsi réduit de 34% la consommation globale d'eau par tonne de produits expédiés.

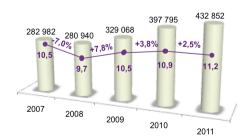
Concernant les autres sites de MANE à l'international, l'objectif à moyen terme est de mettre en place un programme similaire à celui de Bar-sur-loup, afin de réduire au strict minimum les prélèvements en eau, en particulier aux Etats-Unis dans la nouvelle usine de MANE Inc. à Lebanon dans l'Etat de l'Ohio, mais également en Indonésie et en Inde où les consommations sont plus importantes comparées aux autres filiales pour les mêmes types de productions.

#### Résultats obtenus

La consommation d'eau du groupe par tonne de produits expédiés a augmenté de 2,5% l'année dernière et de 6,7% ces 5 dernières années. Cette augmentation est imputable aux sites de MANE en France et aux Etats-Unis. Comme vu précédemment, la hausse de la consommation sur le site de MANE à Lebanon aux Etats-Unis est générée par la construction d'une nouvelle usine en cours. Le site fabrique

également des produits à plus forte valeur ajoutée qui demandent donc plus d'eau par tonne de produits finis. A noter cependant que si l'on raisonne en termes de ratio par chiffre d'affaires, le groupe a réduit de 11,2% sa consommation d'eau en m3 par millions d'euros de chiffre d'affaires ces cinq dernières années.

Les autres sites ont quant à eux significativement réduit leur consommation d'eau. On peut citer par exemple les cas des usines de MANE à Wayne aux Etats-Unis, en Thaïlande et au Brésil qui ont réduit d'environ 30% leur consommation d'eau par tonne de produits expédiés. Par exemple, MANE Brésil a optimisé son système de NEP en coordonnant le programme de planification avec le programme du système NEP. Depuis 2011, ils ont également remplacé leurs tuyaux d'arrosage en plastique par des pistolets vaporisateurs pour les procédures de nettoyage manuel ce qui consomment beaucoup moins d'eau.



#### Consommation d'eau 2007-11

- en m
- en m³ par tonne de produits expédiés

#### **Biodiversité**

- Approvisionnement en matières premières La demande des consommateurs pour des produits dits « naturels » et « bio » va de pair avec l'augmentation du nombre de matières premières d'origine naturelle dans nos produits. L'utilisation durable de ces ressources naturelles leur approvisionnement responsable sont des éléments clés pour assurer la pérennité des matières premières issues du monde du vivant. On peut citer par exemple le bois de oud provenant d'Indonésie et de Malaisie menacé de disparition, la rose Centifolia pratiquement réduite au territoire grassois, le bois de rose amazonien, le bois de Gaïac... Des solutions appropriées à chaque cas peuvent être trouvées (par exemple, rétribution de la communauté Himba pour la collecte de la myrrhe de Namibie, ou du bois Palo Santo de l'Equateur au profit de la
- Depuis 2008, MANE est membre de l'organisation NRSC (Natural Resources Stewardship Circle) qui regroupe des représentants des grands groupes de la filière arômes, parfums et cosmétiques, des petites et movennes entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des représentants de communautés indigènes des cing continents (Songman Circle of Wisdom). L'objectif du NRSC est d'engager les entreprises, collectivement et au-delà de leur position concurrentielle, à développer des coopérations soutenables et éthiques avec les populations indigènes et communautés locales dans le respect des objectifs principaux de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) :

communauté Sancan...) pour se prémunir des

risques liés à un épuisement de la ressource.

- la conservation de la diversité biologique.
- l'utilisation durable de ses éléments constitutifs, et
- le partage juste et équitable des avantages qui découlent de l'utilisation des ressources génétiques, à des fins commerciales et autres. Dans ce cadre, MANE participe par exemple à un groupe de travail sur le styrax dont l'objectif est d'étudier un plan d'actions pour la mise en place d'un programme destiné à préserver durablement cette filière au Honduras, et améliorer les conditions de participation et les conditions de vie des communautés locales et populations indigènes des régions concernées par ces productions.

Dans un souci de valorisation de la richesse patrimoniale naturelle, notre service Achats a également mis en place un contrat d'achat avec un agriculteur local de plantes à parfum (rose, jasmin) dans la région de Grasse, où est situé notre siège social. Par ailleurs, à travers notre démarche d'achats responsables, nous nous assurons bien sûr de prendre en compte les espèces menacées d'extinction, qui sont ou pourraient être affectées par le commerce (c'est le cas notamment du bois de rose du Brésil et du bois de Gaïac). Pour cela, nous vérifions que nos fournisseurs détiennent bien le permis/certificat CITES pour le commerce de telles espèces.

Enfin, autre exemple à Quéven, où sont fabriqués des arômes salés dont une partie à base de poissons, la chair de moule, l'une de nos matières premières les plus sensibles sur le plan environnemental, est certifiée MSC (Marine Stewarship Council), c'est-à-dire issue d'une pêche durable. Pour le poisson, nous achetons du co-produit de filetage de poissons

blancs pour les gros volumes. Nos achats n'ont donc aucun impact sur la nature du poisson pêché: c'est le consommateur final qui par ses choix sur les filets de poisson détermine le devenir du marché. De notre coté, nous valorisons de manière noble des co-produits de filetage (plutôt que d'en faire de la farine de poisson pour nourrir les poissons d'aquaculture).



#### **Emissions**

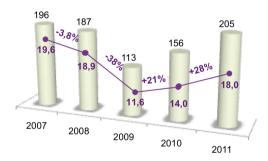
Les composés organiques volatils (COV) sont des polluants, dont certains sont considérés comme cancérogènes pour l'homme. Les émissions de COV sont essentiellement dues à l'utilisation de solvants comme l'éthanol. le MCH (méthylcyclohexane), le cyclohexane et le toluène lors des opérations d'extraction de matières premières d'origine végétale ou de la réalisation de certaines synthèses sur les deux sites du Bar-sur-Loup. Des valeurs limites pour les émissions canalisées et diffuses de COV sont imposées par la réglementation française. Dans ce cadre, MANE met en place un Plan de Gestion de Solvants (PGS), mentionnant les entrées et les sorties de solvants de ses installations. Ce plan est remis annuellement à l'inspection des installations classées de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). En 2011, alors que l'émission annuelle cible était fixée par arrêté préfectoral à 10% de la quantité de solvants utilisée dans l'année pour le site de La Sarrée et à 8% pour Notre-Dame, MANE n'avait émis en movenne que 5,2% de COV. Depuis plusieurs années. MANE a engagé des

actions de réduction consistant par exemple à :

- installer un biofiltre, un procédé biologique de traitement des émissions permettant un abattement de 60% des COV et de 90% des composés soufrés :
- réduire de moitié l'utilisation de solvants à phrases de risques particulières el le substituant par d'autres solvants moins nocifs :
- mettre en place un nouveau filtre lisseur qui permet une diminution de 70% des pertes en éthanol pour l'extraction du cacao.

#### Résultats obtenus

Ces cinq dernières années, les deux usines de MANE au Bar-sur-Loup ont réduit de 8% leurs émissions de COV par tonne de produits expédiés, malgré une hausse importante de l'activité. Toutefois nous reconnaissons qu'en 2011, MANE a connu une augmentation de ses émissions de COV de 28,5% par rapport à 2010. Ceci est surtout dû à l'augmentation de la part des produits finis nécessitant l'utilisation d'éthanol lors de la fabrication, tels que l'arôme de cacao par exemple. Mais compte tenu des actions engagées en 2011, la tendance devrait revenir à la baisse d'ici les prochaines années.



Estimation des émissions de COV (Mane Bar-sur-Loup) en tonnes

• en kg par tonne de produits expédiés

#### **Effluents**

La plupart des sites de production du groupe dispose d'unités internes de traitement ou de prétraitement des effluents industriels rejetés. Dans certaines filiales, un prétraitement n'est pas requis par les autorités locales. Cependant. toutes nos eaux usées sont contrôlées ou collectées avant d'être rejetées dans le réseau d'égout communal ou dans la station



d'épuration de la zone industrielle de l'usine. En ce qui concerne nos principales usines au Bar-sur-Loup, nous disposons depuis 1984 de notre propre station d'épuration sur site, qui traite l'ensemble des eaux usées des deux sites de production, comme par exemple les eaux de nettoyage du sol et des laboratoires. Un système automatique de surveillance a été mis en place, et c'est le service Environnement qui est en charge de surveiller de manière régulière les performances épuratoires de la station, en particulier la demande chimique en oxygène (DCO) des effluents. Après traitement interne, nous ne rejetons les effluents dans le milieu naturel qu'à partir du moment où la qualité des rejets est compatible avec la vie piscicole et en conformité avec la réglementation locale.

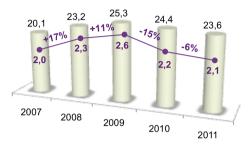
Depuis 2011, en raison de l'extension importante de l'activité de ses sites au Bar-sur-Loup. MANE fait installer un bioréacteur à membranes. Cette nouvelle technologie de traitement des eaux usées permet d'obtenir de meilleurs rendements épuratoires, notamment en ce qui concerne la réduction de la pollution organique et des matières en suspension. Elle permet également un meilleur taux d'abattement des pollutions carbonées et azotées et enfin une réduction de la quantité de boues d'épuration produites. L'eau traitée peut même être réutilisée pour d'autres process. Dernièrement, afin de parer à l'augmentation de la charge polluante du site de La Sarrée due au démarrage des nouvelles lignes d'encapsulation, MANE a installé un déshuileur pour récupérer certaines huiles alimentaires, ainsi que MANE Inc. aux Etats-Unis.

#### Collecte des eaux pluviales

Au Bar-sur-Loup, les eaux de pluie sont collectées et contrôlées au niveau des systèmes de rétention mis en place, avant d'être rejetées dans le milieu naturel : mise en rétention des produits stockés à l'extérieur, et piégeage des traces d'hydrocarbures des véhicules sur les parkings du personnel à travers des décanteurs.

#### Résultats obtenus

Le graphe sur nos performances consolide les données sur la qualité des eaux usées des usines de MANE au Bar-sur-Loup qui traitent l'ensemble de leurs effluents sur site. En 2011, la DCO des effluents par tonne de produits expédiés a diminué de près 6% par rapport à 2010. Cette tendance devrait encore se confirmer d'ici les prochaines années grâce à l'installation du bioréacteur à membranes qui permettra une amélioration significative du traitement épuratoire grâce à un meilleur abattement de la pollution de l'eau.



### Qualité des eaux usées de Mane Bar-sur-Loup après traitement interne

- en tonnes de DCO
- en kg de DCO par tonne de produits expédiés

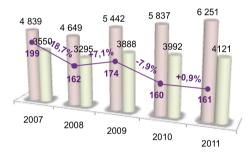
#### Déchets

Les usines de MANE au Bar-sur-Loup ont mis en place le tri sélectif de leurs déchets depuis plus d'une dizaine d'années. Ces deux sites produisent à eux seuls plus de 70% des déchets du groupe. En 2011, environ 74% de l'ensemble des déchets sont valorisés. On peut citer par exemple les boues d'épuration qui sont valorisées en granulés séchés servant de combustibles de substitution, et les drêches végétales valorisées en compostage pour en faire du terreau de revégétalisation. Les emballages en métal et plastique recyclés ainsi que le papier et le carton, les solvants organiques non chlorés et les huiles alimentaires usagées sont quant à eux incinérés avec récupération d'énergie. En 2011. moins de 4% sont mis en décharge et 23% détruits par incinération ou traitement physicochimiaue.

À l'échelle du groupe, la part des déchets valorisée s'élève à 66%. Notre objectif est donc d'étendre le tri sélectif et la valorisation des déchets générés à l'ensemble des sites de production de MANE à travers le monde, et plus particulièrement aux Etats-Unis et en Asie.

#### Résultats obtenus

Depuis 2007, le groupe a généré près de 20% de déchets en moins par tonne de produits expédiés, ce qui correspond à une réduction d'environ 38 kilogrammes par tonne de produits expédiés.



#### Déchets 2007-11

- quantité de déchets générés en tonnes
- quantité de déchets valorisés en tonnes
- en kg par tonne de produits expédiés

#### Quelques exemples d'améliorations

- Depuis quelques années, l'usine de MANE au Mexique renforce progressivement sa procédure de tri sélectif, ce qui lui a permis d'augmenter son taux de valorisation des déchets de 41% en 2007 à 96% en 2011.
- En Indonésie, MANE a fait le choix de remplacer l'emballage de ses livraisons de propylène glycol et dipropylène glycol, initialement envoyées dans des fûts métalliques de 200 litres, par des livraisons en vrac dans des conteneurs ISO Tank de 20 tonnes. Cette action permet ainsi de réduire la quantité de déchets métalliques.

### Performance sociale

Pour chaque enjeu du développement durable dans le domaine du social, cette section décrit les actions appliquées par le groupe ainsi que les résultats mesurés.

#### **Emploi**

#### Nos effectifs

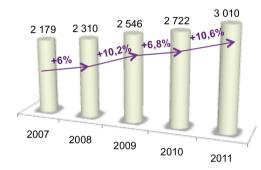
Malgré un contexte économique difficile, le groupe MANE a continué à renforcer ses effectifs, avec une hausse de 38% de 2007 à 2011. En 2011, MANE a augmenté ses effectifs de près de 11% par rapport à 2010. A la fin de l'année 2011, MANE comptait plus de 3 000 collaborateurs, dont 91% en contrat à durée indéterminée (CDI), sur l'ensemble des sites concernés par le reporting.

Le groupe est implanté dans plus de 30 pays à travers le monde, avec cependant 80% de ses effectifs concentrés en France, au Mexique, aux Etats-Unis et en Indonésie.

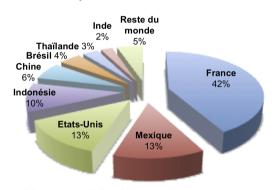
Les effectifs du groupe sont répartis par catégorie professionnelle de la façon suivante : ouvriers 28%, employés 26%, cadres et agents de maîtrise 25%, et techniciens 19%.

#### Evolution de l'emploi

400 personnes ont été recrutées en 2011 sur l'ensemble des sites du groupe, dont 132 en Asie, 124 en France, 67 en Amérique du sud et 63 aux Etats-Unis. D'un autre côté, 238 personnes ont quitté le groupe, ce qui représente un turnover du personnel de 8% en 2011. Ce taux correspond au nombre de salariés ayant quitté l'entreprise MANE durant l'année 2011 rapporté au nombre total de salariés à la fin de l'année 2011. Les départs tiennent compte des licenciements, des démissions et des départs en retraite.



Effectif Groupe 2007-11



Répartition de l'effectif 2011 par pays

#### Santé et sécurité au travail

#### Sécurité industrielle

Du fait de leurs activités susceptibles de générer des risques industriels, nos deux usines au Bar-sur-Loup sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Elles sont également soumises à la directive Seveso II. Le site de Notre-Dame est classé Seveso II seuil bas, et depuis février 2008, suite au changement de classification de certaines huiles essentielles utilisées, le site de La Sarrée est classé Seveso II seuil haut. Selon la directive Seveso, les entreprises sont classées en fonction des quantités et des types de substances dangereuses qu'elles utilisent.

La maîtrise des risques industriels pour nos collaborateurs et notre Environnement, en particulier sur nos sites soumis à la directive Seveso, est au cœur de nos préoccupations. La prévention et le traitement des accidents majeurs font partie de nos objectifs permanents. Dans ce cadre, MANE met en place une Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM), dont l'objectif est d'identifier et de maîtriser les risques d'accidents majeurs pouvant être générés par ses activités et produits.

Une étude des dangers a également été élaborée pour décrire les risques engendrés et justifier les mesures de protection mises en œuvre.

#### Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme moyen du groupe s'élève à 4,1%, ce qui est un taux convenable reflétant le bon moral des salariés. Ce taux couvre les absences non prévues, notamment les maladies et les arrêts suite à un accident de travail.







Formation aux gestes d'urgence en cas d'épandage sur les réseaux d'eaux pluviales

#### Prévention du stress au travail

V. MANE Fils a décidé de faire appel à un cabinet indépendant spécialisé pour procéder à un état des lieux qualitatif et quantitatif sur la totalité des salariés. L'objectif visé est de mesurer le niveau de stress de l'ensemble des salariés, de repérer et hiérarchiser les principales causes de stress, et de préconiser des actions préventives et éventuellement curatives.

Cette démarche a été réalisée en partenariat avec les organisations syndicales et la médecine du travail. Pour cela, un questionnaire a été envoyé au domicile des salariés afin de recueillir des données permettant de faire un lien entre le vécu du travail et les risques que ce travail fait courir à la santé. En 2011, à la lumière des résultats de l'enquête menée, la Direction de V. MANE Fils a annoncé aux organisations syndicales la mise en place d'un plan d'action pluri annuel en la matière. Les actions mises en œuvre consistent notamment à planifier des actions de sensibilisation et de formation sur le stress destinées à la hiérarchie, à proposer en interne un catalogue de formation recensant des formations de développement personnel et des actions de prévention et gestion du stress, et à former le personnel du service médical pour développer les compétences opérationnelles de détection et de prise en charge des personnes en souffrance.

#### Pénibilité au travail

De manière générale, les activités de MANE nécessitent des efforts physiques de la part des opérateurs des secteurs suivants :

- fabrication, avec le transport des matières premières, le chargement et le déchargement des appareils, les préparations et mélanges et la conduite des lignes;
- conditionnement, avec la pesée et la mise en bidons, tonnelets, fûts, containers et cartons;
- logistique, avec la réception, la mise en stock, la préparation des commandes et les expéditions :
- maintenance, avec les interventions sur les installations nécessitant souvent de manu-

tentionner des charges et d'emprunter des postures peu ergonomiques.

La nature des activités de MANE expose aux risques chimiques les salariés départements de R&D, de contrôle qualité des matières premières et des produits finis, de production, de conditionnement et de prise en charge et de traitement des effluents et déchets. D'importants investissements ont été réalisés par MANE au cours des années passées pour améliorer l'environnement, les équipements et les conditions de travail et atténuer ou supprimer l'exposition aux risques professionnels (renouvellement du parc d'appareils, de chariots-élévateurs, transpalettes électriques, chariots peseurs, mise en place de dispositifs d'extraction d'air à la source, installation de dispositifs d'assistance pour les manutentions manuelles, mécanisation des chaines de conditionnement, etc.).

De nombreux dispositifs de protection individuelle ou collective (masques, combinaisons, gants, lunettes, bouchons d'oreille, etc.) ont été mis en place pour atténuer des situations de travail exposant à de la pénibilité.

#### Exemples d'amélioration des conditions de travail

• A Quéven, une étude ergonomique a été menée afin de limiter la pénibilité du poste de travail de broyage des matières premières : port de charges, flexion/rotation du bassin, gestes répétitifs. Elle a eu pour résultat une optimisation de l'aménagement du poste pour améliorer les conditions de travail des salariés concernés.



• Sur le site de La Sarrée au Bar-sur-Loup, le poste de travail de compactage des fûts métalliques a été semi-automatisé (mise en place d'un ascenseur), afin de remplacer les

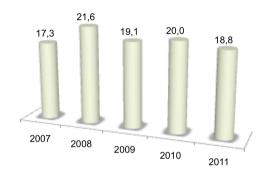
manutentions manuelles impliquant que l'utilisateur se baisse et pousse le fût lui-même.

#### Résultats obtenus

Quéven

Le taux de fréquence des accidents représente le nombre d'accidents du travail avec arrêt, par million d'heures travaillées. En 2011, le nombre d'accidents s'élève à 85 (dont 73 survenus au Bar-sur-Loup), ce qui représente un taux de fréquence moyen de 18,8 accidents par million d'heures travaillées. C'est sur les deux sites du Bar-sur-Loup qu'on constate le taux le plus élevé, 34,4 versus 18,8 pour le secteur d'activité Chimie Caoutchouc Plasturgie (source : statistiques 2010 de l'Assurance Maladie Risques Professionnels sur les accidents du travail).

En revanche, le taux de gravité reste relativement faible (inférieur à une journée d'incapacité temporaire pour 1 000 heures de travail).



Taux de fréquence des accidents du travail 2007-11

#### **Formation**

Le développement du capital humain est un élément clé du succès de notre entreprise. Accompagner les salariés tout au long de leur vie à travers des programmes de développement des compétences et de formation destinés à assurer leur employabilité est pour nous une priorité. Non seulement cela nous permet de planifier l'acquisition par nos collaborateurs des compétences nécessaires pour atteindre nos objectifs stratégiques, mais un effectif plus qualifié et mieux informé contribue également à la satisfaction des salariés.

#### Employabilité

A travers la mise en place d'un plan de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), MANE offre la capacité à ses collaborateurs d'acquérir de nouvelles compétences pour qu'ils puissent s'adapter aux changements d'exigences et d'attentes professionnelles. Il s'agit en effet d'une gestion anticipative et préventive des ressources humaines en fonction de l'évolution et des contraintes du monde du travail et des choix stratégiques de l'entreprise. C'est également un dispositif permettant l'implication des responsables opérationnels et le dialogue social avec les représentants du personnel.

#### Investir dans la formation

En 2011, le groupe a consacré près de 2% de sa masse salariale au financement de programmes de formation, soit une part supérieure à celle imposée par la loi en France (1,6%). Nos programmes de formation comprennent des formations internes ainsi que le financement de formations externes.

#### Entretiens annuels

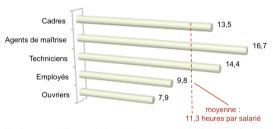
En 2011, environ 84% de nos collaborateurs ont bénéficié d'un Entretien annuel de Progrès et d'Objectifs (EPO). Il s'agit d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière favorisant leur développement personnel et contribuant à la fois à la gestion des compétences et au développement du capital humain au sein du groupe. Notre objectif est de renforcer la procédure d'évaluation annuelle des salariés pour prendre en compte la totalité des salariés.

#### Résultats obtenus

Les salariés du groupe bénéficient en moyenne d'un peu plus de 11 heures de formation par an et par salarié. Cependant, cette moyenne



cache des différences importantes d'une catégorie professionnelle à l'autre avec par exemple un nombre moyen d'heures de formation de 8 heures pour les ouvriers qui représentent 28% des effectifs contre 17 heures pour les agents de maîtrise qui représentent 9% des effectifs. Notre objectif à long terme est donc de renforcer la politique de formation de nos collaborateurs, en visant plus particulièrement les ouvriers et employés.



Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle en 2011

#### Diversité et égalité des chances

#### Charte de la diversité

Depuis son lancement en octobre 2004, la charte de la diversité incite les entreprises à garantir la promotion et le respect de la diversité dans leurs effectifs. En la signant en 2008, la société MANE s'est engagée à lutter contre toute forme de discrimination et à mettre en place une démarche en faveur de la diversité. En effet, nous considérons que favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières est un facteur de progrès pour MANE

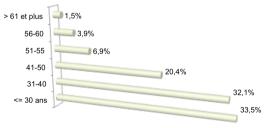
#### Emploi des personnes handicapées

Les sites de MANE en France emploient 10 travailleurs handicapés, soit 0,8% de son effectif salarié. Au vu du niveau de risque inhérent à notre activité industrielle, il nous est difficile de respecter l'obligation légale d'employer des personnes handicapées de 6% en France.

A noter que nous avons signé plusieurs contrats avec différents Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), afin de permettre aux personnes handicapées, qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire, d'exercer une activité dans un milieu protégé. L'entretien des espaces verts, l'embouteillage de parfums pour le personnel et la création de bouquets pour nos sites au Bar-sur-Loup leur a par exemple été confié.

#### Diversité des effectifs

Les effectifs du groupe sont répartis par tranche d'âge de la facon suivante :

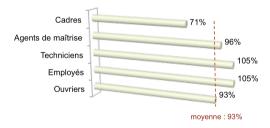


Répartition de l'effectif total 2011 par tranche d'âge

En 2011, la proportion de femmes dans l'effectif total est de 41%. Quant à la proportion de femmes dans l'effectif cadres, elle s'élève à 40%.

#### Égalité de rémunération à travail égal

L'égalité de rémunération est un atout pour le recrutement de candidates qualifiées. Chez MANE. en 2011, les femmes touchaient en movenne, un salaire équivalent à 93 % de celui des hommes, donc inférieur de 7 %. A titre de comparaison, en France, à temps plein, les femmes gagnent 20 % de moins que les hommes (données 2009 de l'observatoire des inégalités). Toutefois, la comparaison des rémunérations des hommes et des femmes révèle des écarts plus importants selon les catégories professionnelles. Ainsi, l'écart de salaire des hommes et des femmes cadres s'élève à 29%. Cette différence s'explique en partie par le fait qu'une plus faible proportion de femmes occupe un poste à responsabilité par rapport aux cadres masculins.



Rapport des salaires femmes/hommes par catégorie professionnelle

